

**NOMENCLATURE : 01 - 01**

**DECISION RELATIVE A LA PASSATION D'UN AVENANT N°2  
RELATIF A L'ACCORD-CADRE POUR LA GESTION DES  
ABONNEMENTS A DES PUBLICATIONS PERIODIQUES - LOT  
2 : PUBLICATIONS PÉRIODIQUES GÉNÉRALES OU  
PROFESSIONNELLES – PS20048**

Le Maire de la Ville de LENS,

Président de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

Vu la délibération en date du 25 Mai 2020 relative à l'application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n°2022-2812 du 26 Septembre 2022 portant délégations à des adjoints au maire,

Vu le code de la commande publique et en particulier les articles R2123-1 1° et R2194-1 et suivants,

Vu la décision n°2020-330 du 5 Octobre 2020, attribuant le contrat du lot n°2 à la société France Publication,

Considérant la nécessité d'intégrer de nouveaux abonnements au bordereau de prix unitaire,

Considérant la nécessité de ne pas renouveler certains abonnements,

**Décision n° 2022 – 342**

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : D'autoriser la signature de l'avenant n°2 à l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande relatif à la gestion des abonnements à des publications périodiques – lot 2 publications périodiques générales ou professionnelles avec la société France PUBLICATION, dont le siège social se situe 40-42 rue Barbes – 92541 MONTROUGE.

De nouveaux besoins étant apparus, il y a lieu d'acter les prix unitaires suivants :

- Répertoire des carrières territoriales tome 1 (ODB + MAJ). Prix unitaire : 98,48 € HT (+ TVA à 5,50%)
- Répertoire des carrières territoriales tome 2 (ODB + MAJ). Prix unitaire : 92,66 € HT (+ TVA à 5,50%)
- Répertoire des carrières territoriales tome 3 (ODB + MAJ). Prix unitaire : 92,66 € HT (+TVA à 5,50%)
- Le Petit Léonard (INC. ONLINE). Prix unitaire : 63,16 € HT (+ TVA à 2,10%)

De plus, il est nécessaire d'acter également le non-renouvellement de certains abonnements et donc de supprimer les prix unitaires suivants :

- Charlie Hebdo (INC. ONLINE). Prix unitaire : 103,90 € HT (+ TVA à 2,10%)
- Memento pratique de l'ASVP (ONLINE) 100% numérique. Prix unitaire : 156,74 € HT (+TVA à 5,50%)
- L'Indic (*parution arrêtée au numéro 46*). Prix unitaire : 29,12 € HT (pas de TVA)

- Transfuge (INC. ONLINE). Prix unitaire : 56,02 € HT (+TVA à 2,10%)

Le montant maximum par période du contrat, fixé à 19 500 € H.T reste inchangé.

**ARTICLE 2** : Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant.

**ARTICLE 3** : Le Directeur Général Adjoint des Services, en charge de la Vie de la Cité, de l'Accès aux Services Publics et des Ressources Internes de la Mairie et Monsieur le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision, qui fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Ville de Lens : [www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr) (Rubrique Actes Administratifs).



Fait en l'Hôtel de Ville, le 14/10/2022

Pour Le Maire  
L'Adjoint au Maire  
Pierre MAZURE

  
Pierre MAZURE